

Solicitation No. - N° de l'invitation  
22-212928  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
22-212928

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
22-212928

Buyer ID - Id de l'acheteur  
Assane Ndiaye

**ADDENDA No. 001**  
**SOLICITATION No. 22-212928**

**RETURN BID TO/ RETOURNER LES SOUMISSIONS**  
**À :**

[receptionsoumission-  
bidsreceiving.spp@international.gc.ca](mailto:receptionsoumission-bidsreceiving.spp@international.gc.ca)

**Department of Foreign Affairs, Trade and  
Development (DFATD)**  
**Ministère des Affaires étrangères, Commerce et  
Développement (MAECD)**

**Request for Proposal**  
**Demande de proposition**

**Proposal to:**

Department of Foreign Affairs, Trade and Development  
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of  
Canada, in accordance with the terms and conditions set  
out herein, referred to herein or attached here to, the  
goods, services, and construction listed herein and on any  
attached sheets at the price(s) set out therefore.

**Proposition à :**

Ministère des Affaires Étrangères, Commerce et  
Développement  
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté  
la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées  
ou incluses par référence dans la présente et aux  
appendices ci-jointes, les biens, services et  
construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée,  
au(x) prix indiqué(s).

**Comments — Commentaires :**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Foreign Affairs, Trade and Development Canada  
200 Promenade du Portage,  
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Affaires étrangère, Commerce et Développement Canada  
200 Promenade du Portage,  
Gatineau, Québec, K1A 0G4

<b>Title-Sujet:</b> Formation sur les Techniques de Désescalade (FTD)	
<b>Supply Arrangement#</b> N/A	
<b>Sollicitation No. — N° de l'invitation</b> 22-212928	<b>Date:</b> July 15, 2022
<b>Sollicitation Closes — L'invitation prend fin</b>	<b>Time Zone —Fuseau horaire</b>
At /à: <b>2 :00 PM</b>	EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (heure avancée de l'Est)
On / le <b>Aout 08, 2022</b>	
F.O.B. — F.A.B. <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other — Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to — Addresser les questions à: Assane Ndiaye <a href="mailto:assane.ndiaye@international.gc.ca">assane.ndiaye@international.gc.ca</a>	
Telephone No. – No de téléphone: (613) 791-7185	
Destination of Goods and or Services/ Destination – des biens et ou services : Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD) / Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAECD)	
Vendor/Firm Name and Address — Nom du Vendeur et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No de téléphone:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) — Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Name, Title	
Signature	Date

---

# Addenda n° 001

---

L'addenda no. 001 est émis pour ce qui suit :

**A. Les questions suivantes ont été reçues et le MAECD répond comme suit :**

**Question 1 :**

Qu'est-il arrivé à l'appel d'offres de février pour devoir le relancer maintenant avec des paramètres différents ?

**Réponse 1 :**

Le premier appel d'offres n'a pas abouti à l'attribution d'un contrat car aucune des offres reçues n'était recevable. Un deuxième appel d'offres a été lancé afin d'attribuer un contrat pour cette exigence.

---

**Question 2 :**

L'évaluation du prix est différente de celle de février, pourquoi ? Est-ce parce que les soumissions de février ont dépassé le budget du projet de cette section ?

**Réponse 2 :**

Les propositions financières pour le premier appel d'offres n'ont pas été ouvertes parce qu'il n'y avait pas d'offres recevables. Suite à une révision du premier appel d'offres, les critères d'évaluation technique et les critères d'évaluation financière ont été allégés afin de favoriser la concurrence.

---

**Question 3 :**

Il semble que des modifications aient été apportées pour mieux convenir à une entreprise particulière qui ne pouvait pas se qualifier avec les exigences obligatoires, c'est-à-dire le profil d'une entreprise qui ne satisferait pas l'appel d'offres de février, comme le nombre d'instructeurs disponibles, plus précisément un instructeur bilingue. Qu'est-ce qui nous dit que les autres soumissionnaires auront une chance pour cet appel d'offres ?

**Réponse 3 :**

Des modifications ont été apportées aux documents d'appel d'offres afin de favoriser la concurrence. Le besoin n'est pas adapté à aucun fournisseur potentiel spécifique. Les soumissionnaires qui souhaitent avoir une chance de remporter cet appel d'offres doivent simplement soumettre une offre recevable.

---

**Question 4 :**

L'appel d'offres requiert un instructeur dans chaque langue. Le MAECD accepterait-il la proposition d'un instructeur bilingue expérimenté qui pourrait répondre aux cinq projets de formation dans chaque langue?

**Réponse 4 :**

Le MAECD accepte la proposition de soit un instructeur bilingue ou soit un instructeur anglais et un instructeur français. Ce changement est reflété dans le nouveau tableau des critères d'évaluation mis à jour ci-dessous.

---

**Question 5 :**

Y a-t-il une différence entre C1 et C6 ? Si oui, pourriez-vous clarifier l'intention et la différence ? Sinon, la couronne supprimerait-elle l'un des deux critères ?

**Réponse 5 :**

C6 a été supprimé et seul C1 reste dans les critères d'évaluation. En outre, O2 a été modifié pour exiger une expérience de la formation à la désescalade pour chaque instructeur proposé. Ce changement est reflété dans le nouveau tableau des critères d'évaluation mis à jour ci-dessous.

---

Afin de refléter tous les changements apportés à l'appel d'offres, la **PIÈCE JOINTE 1 de la PARTIE 4, CRITÈRES TECHNIQUES**, est entièrement supprimée et remplacée par ce qui suit :

**\*\*\*Tous les autres termes et conditions de la demande de propositions restent inchangés\*\*\***

## PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4. CRITÈRES TECHNIQUES

Le soumissionnaire doit fournir les documents nécessaires pour justifier le respect de cette exigence.

Les références fournies par les soumissionnaires peuvent être vérifiées par le Canada pendant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution du contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour valider les références avant l'attribution d'un contrat. L'offre sera déclarée non recevable si les références données par le soumissionnaire sont fausses, que ce soit sciemment ou non. Le fait de ne pas se conformer à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante rendra également l'offre irrecevable.

Le ou les mois d'expérience indiqués pour un projet dont la durée chevauche celle d'un autre projet référencé, ne seront comptés qu'une seule fois.

### Critères techniques obligatoires

Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères techniques obligatoires indiqués ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin de démontrer qu'il se conforme à cette exigence.

Les soumissions qui ne satisfont pas à tous les critères techniques obligatoires seront déclarées irrecevables. Chaque critère technique obligatoire devrait être traité séparément.

Élément	Critères obligatoires	Respecté	Non respecté
<b>O1</b>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que l'un des instructeurs proposés a au moins 12 mois d'expérience de l'<b>élaboration</b> de formations en désescalade pour des organisations.</p> <p>Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit présenter, avant la clôture des soumissions, des descriptions de projet avec les dates de début et de fin attestant de l'expérience requise.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Démonstration :</b>			
<b>O2</b>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que <b>chacun</b> des instructeurs proposés a au moins 12 mois d'expérience de la <b>prestation</b> de formations en désescalade à des organisations.</p> <p>Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit présenter, avant la clôture des soumissions, des descriptions de projet avec les dates de début et de fin attestant de l'expérience requise.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Démonstration :</b>			

Élément	Critères obligatoires	Respecté	Non respecté
O3	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que l'un des instructeurs proposés a de l'expérience de l'offre de formations en désescalade qui :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. font intervenir au moins deux acteurs;</li> <li>2. reposent sur des scénarios.</li> </ol> <p>Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit soumettre, avant la clôture des soumissions, des descriptions de projet attestant de l'expérience requise.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b><u>Démonstration :</u></b></p>			
O4	<p>Le soumissionnaire doit proposer l'une des options suivantes :</p> <p>a) Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un (1) instructeur bilingue qui parle couramment l'anglais et le français pour diriger toutes les sessions de formation ayant une expérience minimale de 5 formations en anglais et 5 formations en français.</li> </ul> <p>b) Soit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un (1) instructeur qui parle couramment l'anglais pour diriger les sessions en anglais, avec une expérience minimale de 5 formations en anglais, et ;</li> <li>• Un (1) instructeur qui parle couramment le français pour diriger les sessions en français, avec une expérience minimale de 5 formations en français.</li> </ul> <p>Pour démontrer ce critère, le soumissionnaire doit soumettre, avant la clôture des soumissions, des descriptions d'au moins 5 sessions de formation dispensées en anglais par l'instructeur anglais ou bilingue et d'au moins 5 sessions de formation dispensées en français par l'instructeur français ou bilingue. La langue de formation doit être précisée pour chaque formation dispensée.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b><u>Démonstration :</u></b></p>			

### Critères techniques cotés

Les soumissions seront évaluées et cotées comme indiqué dans les tableaux ci-dessous.

Les soumissions qui n'obtiennent pas le nombre minimal de points requis seront jugées irrecevables. Chaque critère technique coté doit être traité séparément.

Critères cotés	Points accordés
<p><b>C1</b> Le soumissionnaire devrait démontrer que l'un des instructeurs proposés a plus de 12 mois d'expérience de la <b>prestation</b> de formations en désescalade à des organisations.</p> <p>Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit présenter, avant la clôture des soumissions, des descriptions de projet avec les dates de début et de fin attestant de l'expérience requise.</p>	<p>49 mois et plus : 15 points De 25 à 48 mois : 10 points De 13 à 24 mois : 5 points</p> <p><b>Maximum de 15 points</b></p>
<p><b><u>Démonstration :</u></b></p>	<p><b>Note : /15</b></p>
<p><b>C2</b> Le soumissionnaire devrait démontrer que l'un des instructeurs proposés a plus de 12 mois d'expérience de l'<b>élaboration</b> de formations en désescalade pour des organisations.</p> <p>Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit présenter, avant la clôture des soumissions, des descriptions de projet avec les dates de début et de fin attestant de l'expérience requise.</p>	<p>49 mois et plus : 15 points De 25 à 48 mois : 10 points De 13 à 24 mois : 5 points</p> <p><b>Maximum de 15 points</b></p>
<p><b><u>Démonstration :</u></b></p>	<p><b>Note : /15</b></p>
<p><b>C3</b> Le soumissionnaire devrait démontrer que l'un des instructeurs proposés a de l'expérience sur l'enseignement d'une matière relative à la désescalade fondée sur des données probantes et élaborée à l'aide des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Recherches en psychologie ou en psychiatrie;</li><li>2. Consultation d'experts (psychiatres, travailleurs sociaux, travailleurs de première ligne, etc.).</li></ol> <p>Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit soumettre, avant la clôture des soumissions, des descriptions de projet attestant de l'expérience requise.</p>	<p>Matière sur la désescalade élaborée sur la base de recherches en psychologie ou en psychiatrie = 5 points</p> <p>Matière sur la désescalade élaborée sur la base de consultations avec des experts de première ligne = 5 points</p> <p><b>Maximum de 10 points</b></p>

<b><u>Démonstration :</u></b>	<b>Note : /10</b>
<b>C4</b> Le soumissionnaire devrait démontrer que l'un des instructeurs proposés a de l'expérience de la prestation de formations en désescalade aux groupes suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Personnel de sécurité (p. ex. gardes) ;</li><li>• Organisations internationales ou ambassades.</li></ul> Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit soumettre, avant la clôture des soumissions, des descriptions de projet attestant de l'expérience requise.	Personnel de sécurité = 5 points Organisations internationales ou ambassades = 5 points <b>Maximum de 10 points</b>
<b><u>Démonstration :</u></b>	<b>Note : /10</b>
<b>C5</b> Le soumissionnaire devrait démontrer que l'un des instructeurs proposés a de l'expérience de la prestation, à des organisations, de formations en désescalade qui traitent des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Problèmes de santé mentale ;</li><li>• Sensibilisation aux réalités culturelles.</li></ul> Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit soumettre, avant la clôture des soumissions, des descriptions de projet attestant de l'expérience requise.	Problèmes de santé mentale = 5 points Sensibilisation aux réalités culturelles = 5 points <b>Maximum de 10 points</b>
<b><u>Démonstration :</u></b>	<b>Note : /10</b>

<b>C6</b> Le soumissionnaire doit soumettre un plan de cours détaillé qui témoigne de son approche de la pondération entre théorie et pratique.  Pour démontrer le respect du critère, le soumissionnaire doit présenter, avant la clôture des soumissions, un plan de cours détaillé et le programme de cours d'une séance. Le temps alloué à la théorie et à la pratique doit être indiqué clairement.  <u>Définition de l'échelle de cotation :</u>  <b>Plus de 65 % :</b> Excellent équilibre entre théorie et pratique. Plus de 65 % de la durée du cours est consacrée à la pratique et le type d'exercice permet aux participants de mettre en pratique leurs compétences.  <b>Entre 56 % et 65 % :</b> Très bon équilibre entre théorie et pratique. Entre 56 % et 65 % de la durée du cours est consacrée à la pratique et le type d'exercice permet aux participants de mettre en pratique leurs compétences.  <b>Entre 46 % et 55 % :</b> Bon équilibre entre théorie et pratique. Entre 46 % et 55 % de la durée du cours est consacrée à la pratique et le type d'exercice permet aux participants de mettre en pratique leurs compétences.  <b>Entre 36 % et 45 % :</b> Équilibre minimum entre théorie et pratique. Entre 36 % et 45 % du cours est consacré à la pratique et le type d'exercice permet aux participants de mettre en pratique leurs compétences.  <b>Moins de 36 % :</b> Équilibre insatisfaisant entre théorie et pratique. Moins de 35 % de la durée du cours est consacrée à la pratique et le type d'exercice ne permet pas aux participants de mettre en pratique leurs compétences.		Plus de 65 % = 20 points Entre 56 % et 65 % = 15 points Entre 46 % et 55 % = 10 points Entre 36 % et 45 % = 5 points Moins de 36 % = 0 point  <b>Maximum de 20 points</b>
<u>Démonstration :</u>		<b>Note : /20</b>
<b>Note de passage :</b>	<b>50</b>	<b>Note totale : /80</b>
<b>Note maximum :</b>	<b>80</b>	